

COMMUNIQUE DE PRESSE DU 20 JUIN 2014

Reçu par le Président de la République et la Secrétaire d'Etat chargée de l'Artisanat, le Président de la CNAMS a insisté sur les difficultés et les préoccupations des artisans des services et de la fabrication

En sa qualité de Président de la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Services et de Fabrication (CNAMS), Pierre MARTIN a rencontré le 19 juin 2014 Madame Carole DELGA, récemment nommée Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire.

A cette occasion, il a insisté sur les vives inquiétudes des 400 000 entreprises artisanales des métiers de service et de la fabrication concernant :

- la forte baisse des formations en alternance qui empêche les artisans de recruter une main d'œuvre qualifiée,
- le contexte économique ainsi que le niveau des charges fiscales et sociales qui ont rendu la situation de nombreuses entreprises très préoccupante,
- la création prochaine du compte de prévention de la pénibilité qui va pénaliser de façon dramatique l'activité des artisans des services et de la fabrication.

Quelques jours plus tôt, le 16 juin 2014, le Président de la CNAMS et la Trésorière de la CNAMS, Monique AMOROS avaient fait partie de la délégation UPA qui s'est rendue au Palais de l'Élysée pour rencontrer François HOLLANDE aux côtés de Jean-Pierre CROUZET, Président de l'UPA.

Les échanges avec le Président de la République ont notamment permis à Pierre MARTIN d'évoquer les conséquences de la réduction des dépenses publiques ainsi que celles de la réforme territoriale sur nos entreprises.

De son côté, Monique AMOROS a tenu à rappeler au Président de la République les attentes fortes des chefs d'entreprises par rapport aux travaux relatifs à l'entreprise individuelle et à la réforme de l'auto entrepreneur.

Considérées comme constructives, les rencontres avec François HOLLANDE et Carole DELGA ont surtout permis au Président de la CNAMS de souligner l'urgence de la mise en œuvre des mesures visant à diminuer le coût du travail ainsi que la complexité administrative qui étouffent encore trop souvent les artisans des services et de la fabrication.



FABRICATION & SERVICES

Membre
Fondateur de l'



Fondée en 1945 et présidée par Monsieur Pierre MARTIN depuis 2009, la Confédération Nationale de l'Artisanat des Métiers de Services et de Fabrication (CNAMS) est l'organisation interprofessionnelle nationale représentative des métiers de la fabrication et des services.
Elle rassemble 36 fédérations patronales.

Poids des secteurs de la fabrication et des services de l'artisanat en France :

- 401 000 entreprises exerçant une activité artisanale à titre principal, soit 43,5% des entreprises artisanales
- 118 milliards d'euros de chiffre d'affaires cumulé, soit 42% du chiffre d'affaires réalisé par toutes les entreprises artisanales
- 1,2 million d'actifs occupés, soit 45% des emplois de l'artisanat dont 909 000 salariés, soit 44,2% des salariés de l'artisanat
- 56 000 contrats d'apprentissage, soit 34,8% des apprentis de l'artisanat